Niveau(x) d'enseignement: 4 Numéro EDUQ: 9270264
Centre d'intérêt: 705

Evaluation des programmes d'études : éducation au choix de carrière, 5e année du secondaire / Ministère de l'Éducation, Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques, Direction du développement de l'évaluation. -- [Québec] : La Direction générale, 1991.
15 p. : ill. ; 28 cm. -- (Feuillet d'information / Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques du Québec)

Titre de départ. Code: 16-7901-11.

ISBN 2-550-15984-5

Vedette(s)-secondaire(s): Québec (Province). Direction générale de l'évaluation et des ressources didactiques. Direction du développement de l'évaluation

---

Descripteur(s): Evaluation de programmes * Préparation à une carrière * Opinion de l'étudiant * Opinion de l'enseignant * Opinion de l'administrateur * Opinion des parents * Secondaire (Ordre d'enseignement)

Identificateur(s) de sujet: Education au choix de carrière

Le présent feuillet d'information fournit une synthèse des principales données sur le programme d'éducation au choix de carrière de cinquième secondaire, obtenues des élèves et des agents d'éducation. Deux cent vingt-huit écoles secondaires publiques francophones et 74 écoles secondaires privées francophones ont constitué l'échantillon. Cinq cent seize élèves provenant de 4 école privées et de 22 écoles publiques ont répondu à un questionnaire mesurant leur satisfaction par rapport au programme. Deux cent quinze enseignants, 111 responsables du dossier ou conseillers pédagogiques, 233 directeurs d'école et 337 parents ont fait de même. Le feuillet fait état de leurs opinions et recommandations.

Type de document:

9270264

Ministère de l'Éducation
Direction générale de l'évaluation
et des ressources didactiques

Feuillet d'information
Évaluation des programmes d'études
Éducation au choix de carrière, 5e année du secondaire

Mars 1991 — Direction du développement de l'évaluation

INTRODUCTION

Le présent feuillet d'information fournit une synthèse des principales données sur le programme d'éducation au choix de carrière de 5e secondaire, obtenues des élèves et des agentes et agents d'éducation. Un rapport détaillé de cette évaluation est disponible.

OBJECTIF VISÉ

En évaluant le programme d'éducation au choix de carrière, le Ministère visait à réunir des données sur les points suivants :

. la qualité du programme d'études et son implantation,
. les résultats obtenus par le personnel enseignant dans la mise en oeuvre du programme,
. les conditions et pratiques d'enseignement,
. les apprentissages des élèves,
. la satisfaction des utilisatrices et des utilisateurs,

en vue de présenter les principales conclusions aux personnes qui prennent les décisions au Ministère et de formuler, s'il y a lieu, des recommandations.

PERSONNES CONSULTÉES

Pour constituer l'échantillon, 228 écoles secondaires publiques francophones et 74 écoles secondaires privées francophones ont été choisies.

Un questionnaire a été acheminé à un membre du personnel enseignant en éducation au choix de carrière, 5e secondaire, de chacune des 302 écoles échantillonnées, et 215 personnes ont répondu à ce questionnaire préparé par le Ministère dans le but de mesurer le degré de satisfaction concernant la mise en oeuvre du programme visé.

Des responsables du dossier ou des conseillères et des conseillers pédagogiques des 119 commissions scolaires et des 74 écoles privées, 111 ont répondu à un questionnaire préparé également par le Ministère dans le but de mesurer le degré de satisfaction et le degré de réussite en ce qui concerne le soutien apporté au personnel enseignant.

De plus, 233 directrices et directeurs d'école ont répondu au questionnaire qui leur était adressé.

Enfin, 516 élèves provenant de 4 écoles privées et de 22 écoles publiques ont répondu à un questionnaire qui leur était adressé dans le but de mesurer les apprentissages visés par le programmme. Leurs parents ont reçu un questionnaire également sur le programme visé, et 337 d'entre eux ont participé à ce sondage.

Le tableau suivant regroupe les données sur les personnes consultées et sur leur participation à l'évaluation du programme. La participation est jugée satisfaisante.

Tableau 1 **Données sur les instruments de sondage et les épreuves quant au nombre de documents expédiés et reçus selon les personnes consultées**

PERSONNES CONSULTÉES	NOMBRE DE DOCUMENTS EXPÉDIÉS	NOMBRE DE DOCUMENTS REÇUS
	Questionnaires	
. La direction des écoles (228 écoles publiques et 74 écoles privées)	302	233 (77 %)
. Les conseillères et conseillers pédagogiques ou responsables du dossier (119 commissions scolaires et 74 écoles privées)	193	111 (58 %)
. Le personnel enseignant (228 écoles publiques et 74 écoles privées)	302	215 (71 %)
. Les élèves (4 écoles privées et 22 écoles publiques)	600	516 (100 %)
. Les parents	600	337 sur 516 (65 %)

ÉVALUATION DU PROGRAMME D'ÉDUCATION AU CHOIX DE CARRIÈRE, 5e SECONDAIRE

L'évaluation du programme d'éducation au choix de carrière, 5e secondaire, s'est réalisée en deux temps.

L'évaluation effectuée à la phase I, c'est-à-dire au moment de l'élaboration du programme, s'est terminée en mai 1980.

L'évaluation de la phase d'implantation n'ayant pas eu lieu, cette analyse s'achève donc par l'évaluation de la phase II, soit celle de la mise en oeuvre du programme, et de la phase III, soit celle des résultats de cette mise en oeuvre.

RÉSULTATS DES ÉLÈVES

Le présent chapitre fait état de l'opinion de 516 élèves de 5e secondaire qui ont répondu au questionnaire qui leur était destiné. Pour 92 p. 100 d'entre eux, ils ont suivi le cours d'éducation au choix de carrière pendant cinq ans.

- **Éléments préalables**

  Le programme d'éducation au choix de carrière est axé sur la connaissance de soi, du monde scolaire, du monde professionnel et sur la prise de décision.

  C'est en passant par les phases d'exploration, de cristallisation et de spécification que l'élève doit arriver en 5e secondaire à établir son plan de carrière. Par les réponses obtenues, on constate que le cours d'éducation au choix de carrière a permis à 74 p. 100 des élèves de mieux se connaître. De plus, 87 p. 100 des élèves

connaissent assez bien le système scolaire et les divers cours de formation professionnelle pour prendre leurs propres décisions. On constate que 80 p. 100 disent comprendre la complexité des tâches liées aux professions et aux métiers. L'assimilation des connaissances a été vérifiée par des questions et 67 p. 100 des élèves ont répondu correctement.

. **Choix de carrière**

En mai 1990, 84 p. 100 des élèves avaient déjà fait un choix de carrière.

. **Matériel pédagogique**

Le matériel pédagogique prescrit comprend un manuel de l'élève et un cahier d'intégration. Les élèves disposent d'un manuel pour leur cours d'éducation au choix de carrière dans une proportion de 92 p. 100. De ce nombre, 23 p. 100 ne peuvent utiliser leur manuel qu'à l'intérieur des heures de cours. Cependant, 20 p. 100 des élèves ne disposent pas du cahier d'intégration et, par conséquent, ne font pas les exercices qui leur permettent d'actualiser les apprentissages. Quatre-vingt-sept pour cent des élèves ont accès à un centre d'information scolaire et professionnelle et peuvent consulter la documentation appuyant l'enseignement de l'éducation au choix de carrière. Soixante-quinze pour cent ont accès au logiciel «Repères», mais 58 p. 100 d'entre eux ne l'utilisent qu'occasionnellement.

Du matériel complémentaire est utilisé dans des proportions variables.

Le graphique 1 présente les données obtenues relatives à l'utilisation de ce matériel.

Graphique 1 Pourcentage des élèves qui utilisent divers documents concernant le programme ECC

A) <u>Le Circuit collégial</u>?

B) Le <u>Guide pratique des études collégiales</u>?

C) Le <u>Guide pratique des études universitaires</u>?

D) Le <u>Guide 1990 des programmes de formation professionnelle au secondaire</u>?

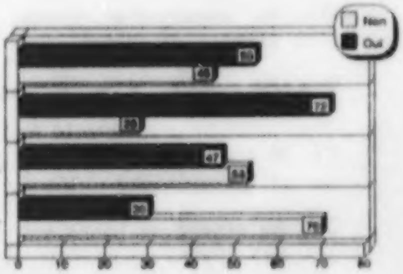

La présentation de vidéos semble être une pratique assez courante.

- **Expérience du cours d'éducation au choix de carrière**

La démarche pédagogique propre à l'éducation au choix de carrière nécessite que l'objectif du cours soit présenté au début de chaque rencontre, qu'il y ait un rappel des notions vues antérieurement, que l'élève vive une expérience significative et qu'il en arrive à des conclusions issues de découvertes personnelles. Les élèves indiquent dans une proportion de 67 p. 100 avoir compris l'objectif de chaque rencontre, et dans une proportion de 75 p. 100 être capables de faire le lien entre les cours antérieurs et l'activité proposée.

Les activités proposées dans le cours d'éducation au choix de carrière intéressent 81 p. 100 des élèves.

Les élèves profitent de la pédagogie expérientielle grâce à des discussions sur leurs choix scolaires et professionnels (74 p. 100), à une réflexion personnelle durant le cours (69 p. 100), ou à des découvertes quant à leur avenir (83 p. 100). De plus, le cours permet à 87 p. 100 des élèves d'apprendre des réalités nouvelles concernant les métiers et les professions.

Quatre-vingt-quinze pour cent des élèves rencontrent la personne qui donne le cours pour obtenir de l'information particulière en dehors des heures de cours. On constate que les élèves ont recours à la même personne pour assurer un suivi individuel et que cette personne fait montre d'une grande disponibilité.

- **Évaluation**

Quatre-vingt-onze pour cent des élèves sont évalués de diverses manières. Le graphique suivant illustre les différentes méthodes d'évaluation utilisées.

Graphique 2 Pourcentage des élèves quant aux moyens que le personnel enseignant utilise pour les évaluer

A) Au moyen d'un examen du type objectif?

B) Au moyen d'un examen traditionnel?

C) À l'aide des exercices du cahier d'intégration?

D) Au regard de votre participation aux cours?

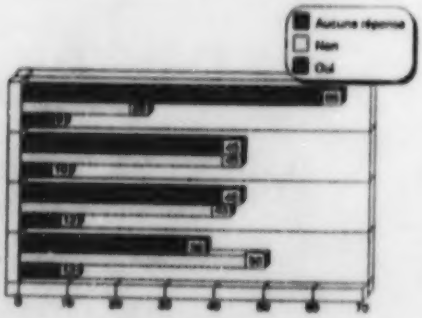

. **Activités d'information scolaire et professionnelle**

Il existe des activités variées en dehors des heures de cours en éducation au choix de carrière. Le graphique suivant présente les données obtenues des élèves sur leur connaissance des activités en ECC.

Graphique 3 Pourcentage des élèves qui reconnaissent la présence d'activités d'information scolaire et professionnelle variées

A) Des conférences données par des représentantes ou des représentants d'entreprises, d'organismes publics, etc. (Sûreté du Québec, Gendarmerie royale, etc.)?

B) Des diners-causeries?

C) Des séances d'information?

D) Des visites (en groupe ou individuelles) d'écoles, de collèges, d'universités, d'entreprises?

E) Des journées-carrières?

F) Autres? Précisez :

____

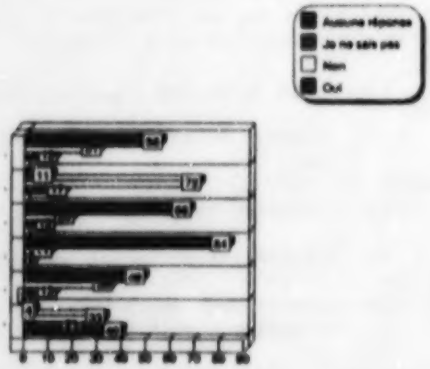

Vingt-neuf pour cent des élèves ont bénéficié d'une journée passée avec une personne dans son milieu de travail; ce pourcentage peut paraître faible, mais cette activité est toute récente.

- **Habiletés**

En éducation au choix de carrière, l'élève est appelée ou appelé à développer quatre grandes habiletés : projection dans l'avenir, planification, prévision des obstacles et stratégie.

Seulement 58 p. 100 des élèves sont capables de préciser l'objectif du cours de 5ᵉ secondaire. Par ailleurs, les élèves ont été conscients de franchir différentes étapes importantes conduisant à la détermination du choix de carrière.

Le graphique 4 précise le taux d'élèves qui ont franchi chacune de ces étapes.

Graphique 4 Pourcentage des élèves qui ont franchi les étapes pour établir leur projet de carrière

A) Faire votre choix professionnel.

B) Établir un plan pour le réaliser.

C) Connaître les étapes à franchir.

D) Prévoir les obstacles possibles.

E) Savoir quel moyen prendre pour surmonter ces obstacles.

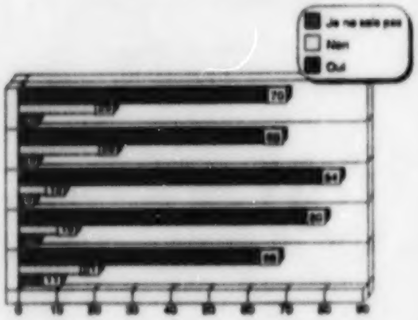

En ce qui concerne la vision claire de la réalisation des projets de carrière, le graphique 5 fait état des aspirations scolaires des élèves.

Graphique 5 Pourcentage des élèves qui ont une vision claire de leur projet de carrière selon différentes périodes

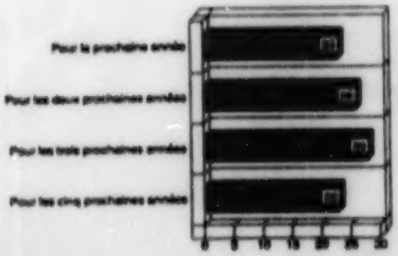

Quatre-vingt-quatre pour cent des élèves peuvent se représenter leur entrée sur le marché du travail et 92 p. 100 connaissent les milieux où elles et ils pourraient exercer leur future profession; ces taux confirment que les élèves ont développé leur capacité à «se projeter» dans l'avenir.

Quatre-vingt-douze pour cent des élèves savent utiliser leur habileté à planifier pour conseiller une amie ou un ami. Les élèves peuvent exercer leur sens de la prévision, car 81 p. 100 entrevoient avec réalisme et confiance la gestion et le partage de leur temps entre les études, le travail et les loisirs. De plus, 71 p. 100 se disent capables de nommer la plus grande difficulté susceptible d'entraver la réalisation de leur projet de carrière.

La plupart des élèves connaissent des méthodes de recherche d'emploi (91 p. 100), ont déjà rédigé leur curriculum vitae (74 p. 100) et savent comment se présenter à une entrevue d'emploi (83 p. 100). Ces activités concrétisent en partie le développement de l'habileté des élèves à établir des stratégies pour maintenir leur projet de carrière.

- **Attitudes**

Quatre-vingt pour cent des élèves ont la certitude de pouvoir réaliser leur projet d'avenir et ont conscience (99 p. 100) d'avoir déjà une certaine maîtrise sur celui-ci.

Quatre-vingt-six pour cent des élèves sont conscients des capacités et de la personnalité qu'exige l'exercice de la profession choisie et font le lien entre ce qu'elles ou ils sont et les attentes ou les exigences de la profession.

Soixante-trois pour cent des élèves disent tenir compte tant des facteurs personnels que du salaire et des possibilités du marché du travail dans le choix de leur carrière.

- **Appréciation globale**

Le jugement des élèves porté sur l'ensemble des démarches du cours d'éducation au choix de carrière en 5e secondaire confirme l'utilité et la pertinence du programme.

Le graphique suivant relève le taux d'élèves qui ont jugé les démarches du cours.

Graphique 6 Pourcentage des élèves qui ont jugé l'ensemble des démarches du cours sous divers aspects

La question posée était celle-ci.

Considérez-vous que l'ensemble des démarches en éducation au choix de carrière en 5ᵉ secondaire ont été :

A) essentielles dans les situations de choix de 5ᵉ secondaire?

B) nécessaires, étant donné les démarches que vous devez faire?

C) formatrices quant aux attitudes à développer devant l'avenir?

D) tout à fait inutiles?

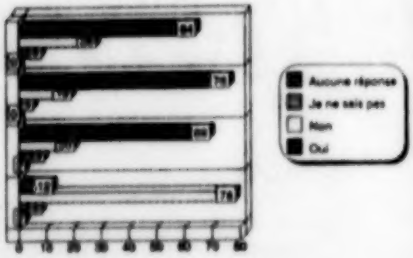

- **Synthèse des commentaires écrits**

Bon nombre d'élèves ont émis des commentaires relatifs à leur perception des points forts et des points faibles du programme.

Ce qui ressort de l'ensemble des commentaires positifs, c'est d'abord l'aspect pratique des réalités que les élèves de 5ᵉ secondaire ont à vivre en fonction de leur choix de carrière : rédaction de curriculum vitae, préparation de différents formulaires (admission, placement, prêts et bourses, etc.), expérimentation de techniques d'entrevue et démarches de recherche d'emploi.

Les élèves trouvent important d'avoir ce cours en 5ᵉ secondaire et apprécient les apprentissages concernant la connaissance personnelle ainsi que celle du milieu scolaire et des métiers et professions.

Plusieurs s'intéressent au cours en fonction de la compétence et du dynamisme du personnel enseignant.

Les commentaires négatifs se résument ainsi : la fréquence du cours (un cours tous les neuf jours) pose un problème de motivation, de continuité et d'approfondissement; de plus, le manque de temps pour voir l'ensemble du programme et le manque de préparation de certaines enseignantes ou de certains enseignants créent de l'insatisfaction chez les élèves.

PRINCIPALES DONNÉES OBTENUES DES AGENTES ET DES AGENTS D'ÉDUCATION

OBJETS DE CONSULTATION	PERSONNEL ENSEIGNANT	CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES OU RESPONSABLES DU DOSSIER
Renseignements généraux	Le personnel enseignant affirme, dans une proportion de 36 p. 100, être détenteur d'un baccalauréat spécialisé ou d'un certificat en information scolaire et professionnelle (ISEP), ou pour le moins avoir acquis quinze unités dans des cours universitaires connexes.	Vingt-deux pour cent seulement des responsables du dossier disent posséder une formation universitaire pour l'enseignement de l'éducation au choix de carrière (ECC).
	Au moment de l'implantation du programme ECC, soit en 1986-1987, 64 p. 100 du personnel enseignant possédait une expérience dans le domaine de l'information scolaire et professionnelle.	Le sondage indique que 55 p. 100 des personnes interrogées étaient déjà conseillères et conseillers pédagogiques en 1986-1987.
Contexte de la mise en oeuvre du programme	Une tâche exclusive, c'est-à-dire égale ou supérieure à 80 p. 100 en enseignement de l'ECC, n'est le lot que de 26 p. 100 du personnel enseignant.	Environ 92 p. 100 des responsables consacrent actuellement au dossier de l'ECC 25 p. 100 ou moins de leur tâche. Ce pourcentage était le même pour 74 p. 100 des responsables au moment de l'implantation du programme.
	Dans une proportion de un sur deux, le personnel enseignant est responsable de la formation personnelle et sociale et de l'enseignement moral et religieux catholique, selon les directrices et les directeurs d'école.	Par contre, 56 p. 100 des personnes consultées jugent que le temps consacré à l'implantation du programme était suffisant.
	Huit pour cent du personnel enseignant rencontre plus de dix groupes de 5ᵉ secondaire et 26 p. 100 rencontre plus de dix groupes autres que ceux de 5ᵉ secondaire.	On constate que 86 p. 100 des responsables du dossier consacrent 25 p. 100 ou moins de leur tâche pour aider le personnel enseignant de 5ᵉ secondaire à la mise en oeuvre du programme.
	Pour la moitié du personnel enseignant, leur local se résume à une classe, alors que 17 p. 100 dispose d'un local réservé à l'ECC et 19 p. 100 d'un local combiné au centre de documentation.	

OBJETS DE CONSULTATION	PERSONNEL ENSEIGNANT	CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES OU RESPONSABLES DU DOSSIER
Préparation à la mise en oeuvre du programme	De façon générale, 70 p. 100 du personnel enseignant a reçu un ou plusieurs jours de formation pour enseigner le programme ECC. Les données révèlent une satisfaction quant à la préparation reçue principalement sur les objectifs du programme selon 88 p. 100 du personnel enseignant, sur le processus global selon 83 p. 100, et sur le matériel pédagogique selon 81 p. 100. Cependant, l'évaluation apparait comme un point faible. De plus, au moment de la consultation, 30 p. 100 du personnel enseignant soutient que la tâche lui a été imposée. Il semble, selon les directrices et directeurs d'école, qu'une faible proportion du personnel nouvellement affecté en ECC, en 5ᵉ secondaire, reçoit de la formation pour l'enseignement de l'ECC.	On remarque que 50 p. 100 des personnes affirment avoir participé à des ateliers régionaux pour faciliter l'implantation du programme. Malgré tout, 47 p. 100 des responsables du dossier jugent suffisant le temps alloué pour se préparer à aider le personnel enseignant. Tout comme le personnel enseignant, les responsables montrent une plus grande satisfaction au regard des objectifs du programme et du processus global selon 69 p. 100, et du matériel pédagogique selon 72 p. 100. On note également une grande insatisfaction sur la formation par rapport à l'évaluation des acquis.
Perfectionnement et mise à jour	Les données révèlent que 87 p. 100 du personnel enseignant souhaite un perfectionnement de leurs connaissances, notamment sur la pédagogie expérientielle et les mises en situation selon 80 p. 100 du personnel. Une évaluation de leurs connaissances est souhaitée par 67 p. 100.	Les données indiquent que la fréquence des rencontres de mise à jour effectuée par les responsables n'est pas très élevée, particulièrement en ce qui concerne les échanges d'opinions sur la pédagogie et la planification. Le rôle des responsables semble être d'abord de donner de l'information.
Orientations		Selon 83 p. 100 des responsables, les orientations du programme sont précises.

OBJETS DE CONSULTATION	PERSONNEL ENSEIGNANT	CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES OU RESPONSABLES DU DOSSIER
Contenu	Il y a un consensus positif au sujet de l'applicabilité des contenus notionnels dans la pratique pédagogique. Cependant, les stratégies décisionnelles semblent être le type de contenu notionnel dont l'applicabilité est un peu moins facile qu'elle ne l'est pour les trois autres. Le personnel enseignant, dans une proportion de 86 p. 100, soutient que les élèves peuvent atteindre l'ensemble des objectifs du programme de 5e secondaire.	Soixante-dix-huit pour cent des responsables affirment que le lien objectif-habileté-attitude est clairement établi.
Guide pédagogique	Près de 90 p. 100 du personnel dispose du programme et du guide. Cependant, seulement 60 p. 100 utilise le guide pédagogique.	Si 94 p. 100 des responsables possèdent le guide pédagogique, 59 p. 100 seulement l'utilisent.
Matériel didactique de base	La totalité du personnel enseignant possède le guide qui accompagne le matériel didactique de base et 60 p. 100 y ont recours «souvent». On note que 82 p. 100 du personnel utilise le manuel de l'élève, et 73 p. 100 le cahier d'intégration. Quatre-vingt-trois pour cent reconnaissent la pertinence du matériel didactique de base.	Les données révèlent que 96 p. 100 des responsables possèdent le matériel didactique de base; cependant, moins de la moitié l'utilisent pour l'animation auprès du personnel enseignant.
Matériel didactique complémentaire	Un peu plus de 85 p. 100 des écoles sont pourvues d'un laboratoire ou d'un centre d'information scolaire et professionnelle, lequel est, dans une large mesure, accessible aux élèves quel que soit le moment de la journée.	Les données du personnel enseignant sont confirmées par les responsables.

OBJETS DE CONSULTATION	PERSONNEL ENSEIGNANT	CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES OU RESPONSABLES DU DOSSIER
Documentation	De façon générale, la documentation est considérée de bonne qualité par 83 p. 100 du personnel enseignant. Environ 80 p. 100 déclare posséder le logiciel d'information scolaire et professionnelle «Repères» et 87 p. 100 dise posséder des vidéogrammes.	On constate une tendance marquée à promouvoir les documents d'ISEP, le logiciel «Repères» et le laboratoire d'ISEP.
Planification de l'enseignement	Les données indiquent que 62 p. 100 doive présenter leur planification à la direction de l'école.	Les responsables dans une proportion de 44 p. 100 aident le personnel enseignant pour la planification.
Pratiques pédagogiques et activités de soutien	Un fort pourcentage du personnel enseignant réussit à intégrer dans son enseignement les étapes de la démarche pédagogique préconisée par le programme, soit la mise en situation, l'expérimentation, la découverte, et l'évaluation. Le cours magistral et le cahier d'intégration sont les moyens privilégiés pour l'étape de la mise en situation. Le travail individuel et le travail d'équipe sont les moyens utilisés pour l'expérimentation et la découverte. Les outils utilisés sont le manuel de l'élève et le cahier d'intégration.	Compte tenu de l'importance accordée à cet aspect, trois fois sur quatre, les responsables assurent la mise à jour de l'information. On note que 46 p. 100 optent pour les rencontres individuelles comme soutien au personnel enseignant. Seulement 8 p. 100 font de l'animation de cours de perfectionnement.

OBJETS DE CONSULTATION	PERSONNEL ENSEIGNANT	CONSEILLÈRES ET CONSEILLERS PÉDAGOGIQUES OU RESPONSABLES DU DOSSIER
Évaluation formative	Les moyens privilégiés pour l'évaluation formative sont l'animation pédagogique avec les élèves pour 36 p. 100 du personnel enseignant et le travail individuel pour 32 p. 100.	On constate que 54 p. 100 des responsables se sentent suffisamment informés sur l'évaluation formative des acquis, mais seulement 36 p. 100 parviennent à aider le personnel enseignant dans cette tâche.
Évaluation sommative	Le personnel enseignant dans une proportion de 59 p. 100 se dit d'accord avec l'évaluation sommative des élèves, en 5ᵉ secondaire. Cependant, les données révèlent que 37 p. 100 des élèves sont soumis à une épreuve de synthèse de fin d'année.	On note que 53 p. 100 des personnes ont la même opinion que le personnel enseignant sur l'évaluation sommative.
Appréciation globale	Dans l'ensemble, 80 p. 100 sont satisfaits de la façon dont ils réussissent à mettre en oeuvre le programme, et principalement en évoquant le fait que le programme répond à leurs attentes et que le matériel didactique est de qualité. Par contre, la tâche d'enseignement très lourde en raison du nombre d'élèves rencontrés et du peu de temps pour préparer leurs cours sont des raisons d'insatisfaction relevées.	Pour ces personnes, 66 p. 100 sont satisfaites de la mise en oeuvre du programme en raison de la qualité du matériel didactique et du contenu adapté aux élèves.

OPINION DES DIRECTRICES ET DES DIRECTEURS D'ÉCOLE

Période d'implantation

On note que 59 p. 100 des directrices et directeurs ont disposé du temps et des ressources nécessaires à l'implantation adéquate du programme ECC de 5e secondaire.

Tâche du personnel enseignant

Les données révèlent que 47 p. 100 des personnes consultées affirment que la tâche du personnel enseignant en ECC représente 50 p. 100 et moins de la tâche totale d'enseignement.

Selon 60 p. 100 de ces personnes, l'enseignement du cours ECC se répartit sur toute l'année scolaire.

Soutien pédagogique

Seulement 19 p. 100 soutiennent que les responsables interviennent «souvent» dans leur école.

Planification de l'enseignement

Les directions d'école exigent, dans une proportion de trois sur quatre, que le personnel enseignant leur remette la planification annuelle ou d'étape. Cependant, les personnes consultées n'ont pas suffisamment d'information pour conseiller le personnel enseignant sur les aspects concrets de l'enseignement du programme ECC.

Matériel didactique

Un peu plus de 90 p. 100 affirment que chaque enseignante et enseignant en éducation au choix de carrière possède le programme officiel du Ministère en ECC, le guide pédagogique et le matériel didactique autorisé.

Pour ce qui est du matériel didactique de l'élève, 54 p. 100 disent que l'élève possède personnellement un manuel de l'élève et 71 p. 100 affirment que l'élève possède un cahier d'intégration et qu'il peut utiliser le logiciel «Repères». Un peu plus de 80 p. 100 disent que l'école est pourvue d'un laboratoire ou d'un centre d'information scolaire et professionnelle.

Appréciation globale

Quatre-vingt-trois pour cent sont satisfaits du contenu du programme. On manifeste de la satisfaction en ce qui concerne le matériel didactique et les documents du Ministère. L'insatisfaction provient de la préparation et de la formation accordées au personnel enseignant ainsi que du soutien apporté à la mise en oeuvre du programme.

Les personnes consultées sont sensibilisées au caractère particulier de l'ECC quant à l'obligation d'une mise à jour constante, à l'information et à la variété des tâches à accomplir et aux répercussions de ce programme sur l'avenir des élèves.

OPINION DES PARENTS

Soixante-dix pour cent des parents consultés n'ont pas reçu d'information relative au programme Éducation au choix de carrière. Ceux qui avaient cette information l'avaient obtenue de leur enfant. Les parents désirent recevoir plus d'information sur le programme.

Cependant, les parents sont conscients que le programme Éducation au choix de carrière peut aider leur enfant à réfléchir sur son choix de carrière, à voir l'importance de la formation selon 81 p. 100 d'entre eux, à mieux connaître le monde professionnel, à découvrir de nouvelles possibilités et à faire un choix de mode de vie selon 75 p. 100.

Les parents discutent avec leur enfant de ses projets dans neuf cas sur dix, et la ou le conseillent dans huit cas sur dix. Ils prennent connaissance de son cahier d'intégration dans huit cas sur dix et la moitié d'entre eux discutent à partir de la documentation provenant du Centre d'information scolaire et professionnelle. Moins de la moitié assistent à des conférences, à des visites et rencontrent le personnel enseignant. La majorité ne semble pas connaître les ressources mises à la disposition de leur enfant de 5e secondaire en éducation au choix de carrière.

RECOMMANDATIONS

À la lumière de l'ensemble des données recueillies, il est recommandé :

- que le personnel nouvellement affecté à l'enseignement de l'ECC reçoive une formation relative au programme et à la pédagogie préconisée;
- que l'approche à privilégier pour l'évaluation des acquis des élèves en ECC soit définie par le Ministère;
- que toutes les intéressées et tous les intéressés reçoivent une formation concernant l'approche évaluative retenue en éducation au choix de carrière;
- que des modèles efficaces dans les milieux scolaires soient examinés afin de permettre au personnel enseignant d'assurer dans sa tâche une meilleure gestion du programme, une mise à jour de l'information scolaire et professionnelle ainsi qu'un soutien ou suivi des élèves dans le cheminement de leur choix de carrière; ces modèles pourraient être répertoriés et diffusés dans tous les milieux par le Ministère, qui s'assurerait que ceux-ci respectent le Régime pédagogique;
- que le Ministère s'assure que l'information sur le contenu du programme ECC et la démarche pédagogique proposée soit transmise aux parents;
- que le Ministère adapte le programme ECC, compte tenu que seulement le tiers du personnel enseignant voit 90 p. 100 ou plus de son contenu. Ce réajustement devrait se faire à la suite de l'évaluation du programme ECC de 4e secondaire qui a cours cette année (1990-1991).

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation, 1991

ISBN : 2-550-10984-5

Dépôt légal : quatrième trimestre 1991
Bibliothèque nationale du Québec

Gouvernement du Québec
Ministère
de l'Éducation

16-7901-11